

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Septembre 2020

Carsat Auvergne ■

Un nouveau directeur à la Carsat Auvergne

Jean-Christophe Crulli devient le nouveau directeur de la Carsat Auvergne à partir du 1^{er} septembre.

Jean-Christophe Crulli a été nommé directeur et prend ses fonctions le 1^{er} septembre 2020. Il succède à Yves Galès, à la tête de la Carsat de 2001 à fin 2019 (départ à la retraite).

Son parcours

Jean-Christophe Crulli occupe depuis 2014 les fonctions de directeur adjoint à la Carsat Centre Ouest à Limoges.

44 ans, 41^e promotion de l'EN3S (École des dirigeants de la protection sociale), son parcours a débuté dans le réseau du recouvrement où il a successivement occupé les postes d'agent comptable des Urssaf du Gers et des Hautes-Pyrénées, de directeur de l'Urssaf du Lot puis de celle du Tarn et Garonne.



“La crise sanitaire actuelle confirme que la protection sociale est le tissu invisible qui unit les citoyens. La Carsat Auvergne est un organisme entièrement tourné vers le service à l'attention de ses publics : retraités et futurs retraités, personnes en situation de fragilité, entreprises dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Je souhaite que nous continuions à être un service public accessible, performant et bienveillant alliant services numériques et contacts avec le public. »

À propos de la Carsat Auvergne

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale. Organisme privé chargé de la gestion d'un service public, il intervient auprès des **salariés, des travailleurs indépendants** (depuis janvier 2020), des **retraités, des personnes en situation de fragilité** et des **entreprises** des 4 départements auvergnats. Depuis son Siège social situé à Clermont-Ferrand et au travers de son réseau d'agences retraite et unités territoriales de Service social, la Carsat Auvergne est l'interlocuteur en région au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale d'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

Ses missions : **préparer et payer la retraite par répartition, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.**

Son **offre de service est large** : **accompagnement** personnalisé des assurés pour préparer la retraite, **formation** en matière de prévention des risques professionnels mais aussi **offre numérique** pour simplifier les démarches des assurés comme entre autres la demande de retraite tous régimes en ligne.

L'organisme auvergnat compte près de **500 salariés** répartis sur les 4 départements. Il a versé en 2019 plus de **2 milliards 850 millions d'euros** à plus de **340 000 retraités** du régime général. Il accompagne les assurés fragilisés (**11 664** assurés aidés par le Service social) et les seniors. Il couvre plus de **300 000** salariés du risque accident du travail et maladie professionnelle et accompagne les entreprises dans leurs actions de prévention.

[cf. fiche presse Carsat Auvergne](#)

www.carsat-auvergne.fr/ / [@LinkedIn](#)

Contact presse :

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr, rubrique Nous Connaître/Communiqués et dossiers de presse